



SECTION PARIS

Le 02 octobre 2020,

Les trois organisations syndicales SNPES-PJJ/FSU, CGT PJJ IDF, Solidaires accompagnent et soutiennent les collègues de l'UEHC de Salomon de Caus depuis de longs mois, dans leur combat contre la maltraitance institutionnelle érigée en mode de gestion d'équipe.

Nous vous invitons à lire leur courrier ci-dessous et à les soutenir pleinement, notamment en signant la pétition que nous allons diffuser très prochainement.

PJJ PROMOTRICE DE MALTRAITANCE Des professionnel.le.s maltraité.e.s, une Directrice de Service protégée

Chers.ères collègues,

Nous vous faisons part en fin d'année 2019 des conditions de travail au sein de l'UEHC de Paris et notamment de la maltraitance de la directrice de service en poste depuis le 1er septembre 2016.

Après plusieurs alertes auprès de la direction territoriale de Paris qui a tardé à en mesurer l'ampleur, l'équipe a décidé de se mettre en grève le 12 novembre 2019 en demandant à rencontrer la direction interrégionale IDF-OM.

Le 14 novembre 2019, en présence des 3 organisations syndicales (SNPES, CGT et SOLIDAIRES), des éducateurs de l'UEHC de Paris ont été reçus par le secrétaire général de la DIR IDF-OM et la directrice territoriale de Paris.

Lors de cette rencontre, les éducateur.trice.s ont pu témoigner avec émotion du harcèlement et de la maltraitance de la directrice de service depuis plus de 3 ans.

Le secrétaire général reconnaissait les faits énoncés en indiquant au sujet de la directrice de service de l'UEHC de Paris « **qu'il y avait des problèmes relationnels gravissimes avérés avec des agents de l'UEHC, des agents d'autres services PJJ, des agents de la plateforme et y compris avec sa hiérarchie** ».

Nous apprenions également que la directrice de service avait été rappelée à l'ordre sans que nous observions le moindre changement d'attitude à l'égard de ses agents ou des jeunes confiés à l'UEHC, victimes de sa maltraitance au quotidien.

A l'issue de cette rencontre, il nous sera demandé de témoigner par écrit à titre individuel et collectif de la violence de la directrice de service pour l'écarter de l'UEHC de Paris et ainsi protéger l'équipe et les jeunes placés.

Des écrits seront donc produits et transmis au Directeur Interrégionale d'IDF-OM et une copie sera adressée au CHSCT, saisi également à ce moment précis. Des mains courantes seront également déposées à l'encontre de la Directrice de Service.

En attendant, il est demandé à la Directrice de service de ne plus se rendre sur l'UEHC de Paris. Elle est missionnée à la DT sans que l'on en sache la durée.

Quelques temps après, de nouveaux témoignages en faveur de la Directrice de Service, principalement rédigés par des agents contractuels arrivés depuis peu sur l'UEHC, évoquent des problèmes de dysfonctionnements, un clivage de l'équipe éducative et dans l'équipe de Direction. Ces témoignages n'ont d'autres buts que d'atténuer les responsabilités de la Directrice de Service et lui attribuer des circonstances atténuantes à la maltraitance et violence qu'elle avait installées, violence qui nous le rappelons était connue par l'Administration.

Le rapport d'un inspecteur « Hygiène et Sécurité » du Ministère de la Justice révélera une moyenne d'arrêts maladie plus importante que sur les autres structures et évoque des agents en souffrance sur leur lieu de travail.

En accord avec la DIR, la DT 75 décide, au regard des différentes alertes (journée de grève, saisine du CHSCT, courriers au DIR, mains courantes), de la mise en place en janvier 2020 d'un contrôle de dysfonctionnement et cela bien que la directrice de service ait été déplacée en DT.

Plusieurs personnes de l'équipe (cadres, éducateurs, agents techniques, jeunes placés) seront entendues par des agents de la direction aux missions éducatives (DME) de la DIR.

Aucun retour donnant lieu à un contradictoire ne sera fait à l'institution alors qu'il avait été annoncé par le DIR adjoint et l'équipe de la DME qu'il y aurait la transmission d'un pré-rapport qui permettrait des échanges avec les personnels de l'UEHC.

Entre temps, l'établissement continue à assurer l'accompagnement des jeunes placés malgré l'absence de Directrice de service, le long arrêt maladie de la responsable d'unité éducative, le contexte sanitaire lié à la COVID 19. L'équipe reste solidaire et certain.e.s éducateur.trice.s assurent l'intérim de responsabilité pédagogique et les astreintes en attendant le retour de la RUE et l'arrivée d'un nouveau directeur de service.

Le 18 septembre 2020, l'ensemble du personnel de l'UEHC de Paris et le nouveau Directeur de service, missionné, sont convoqués à la direction interrégionale pour avoir connaissance des conclusions du rapport du contrôle de dysfonctionnement.

Le directeur interrégional fera la lecture de ces conclusions en présence du DIR adjoint, du secrétaire général, du DRH, de la DT 75 et d'un RPI 75, tenant un discours d'une extrême violence.

Aucune intervention de la part des personnels de l'UEHC n'est autorisée.

L'équipe est humiliée, insultée dans ses fonctions, qualifiée de ne « même pas être digne d'un hôtel ». Le DIR évoque de graves dysfonctionnements au préjudice des jeunes confiés dans l'établissement, un clivage de l'équipe et des tensions existantes au sein de l'équipe de direction. Il évoque également des oppositions de certains agents à la directrice de service.

A aucun moment, il n'est fait mention d'éléments positifs concernant le travail des éducateurs ou de la responsable d'unité éducative, des orientations réussies, du travail mené avec les partenaires, des mises en place d'activités, des camps organisés, d'un établissement avec un taux d'occupation annuelle parmi les plus élevés et ce dans un contexte de travail difficile lié à la personnalité de la directrice de service.

Après une succession de reproches accablants, le DIR IDF-OM annonce la préconisation du départ de l'équipe de direction et des 4 plus anciens éducateurs dans l'intérêt du service.

Après la violence subie depuis plus de 3 ans de la part de la directrice de service, l'équipe de l'UEHC Paris se voit subir la violence et le mépris du directeur interrégional.

Par le discours méprisant et les sanctions déguisées annoncées par le DIR IDF-OM, il est très difficile de ne pas penser que l'administration protège l'ancienne directrice de service de l'UEHC de Paris, cautionnant ainsi 3 ans de maltraitance au sein de l'institution.

Nous dénonçons aujourd'hui la violence organisée par la DIR IDF-OM et la DT 75 qui ont fait le choix de sanctionner les agents qui ont dénoncé la maltraitance de la directrice de service envers les professionnels qu'elle avait sous sa responsabilité.

L'équipe ne s'oppose pas au travail éducatif mené auprès des jeunes qui lui sont confiés, elle ne s'oppose pas à sa Direction, elle s'est opposée et continuera de s'opposer à toute forme de maltraitance et de harcèlement tel que celles vécues pendant des mois à l'UEHC de Paris.

Nous exigeons l'accès à l'intégralité du rapport du contrôle de dysfonctionnement, la suspension des injonctions à muter et des éventuelles mesures disciplinaires.

L'équipe n'exclut pas de faire grève dans les prochains jours afin de manifester son refus d'être maltraitée dans la continuité.

L'équipe de l'UEHC de Paris